

Organisation de la formation

La formation est limitée à 25 personnes maximum.

Le Diplôme d'Université comporte 112 heures de formation en présentiel (8 séminaires de 14h).

Les cours se déroulent sous la forme de séminaires intensifs de 14 heures sur 2 jours tous les 2 mois, d'octobre 2009 à juin 2010.

Les contenus pédagogiques sont basés sur des cas pratiques.

Horaires : Lundi (9h30-12h30 et 13h30-17h30) et Mardi (8h30-12h30 et 13h30-16h30)

Le mémoire professionnel, lié au projet et au management de l'association du stagiaire, est encadré par un expert (tutorat et accompagnement personnalisé de 21 heures). A vocation pratique, ce mémoire répond à une question fondamentale à court ou moyen terme de l'association :

Exemples de sujets : recruter et pérenniser un emploi salarié, formaliser un projet associatif, agrandir les structures de l'association....

Les intervenants sont d'origines variées :

Dirigeants et professionnels du secteur associatif

Enseignants-chercheurs spécialistes du secteur associatif

Conseillers spécialisés associatifs

Tarifs de la formation et calendrier

Coût de la formation :

1775 Euros si le stagiaire règle lui-même

2125 Euros si la formation est prise en charge par un organisme.

Ces sommes comprennent : environ 170 euros d'inscription universitaire (le montant est fixé par l'université en juin) le reste (1600 ou 1950 Euros) couvrant les frais de la formation.

Dates à retenir :

Date limite d'envoi des dossiers de candidature : 5 octobre 2009

Date de sélection : 6 octobre 2009

Durée de la formation : d'octobre 2009 à juin 2010.

Modalités de financement :

Cette formation est éligible à l'ensemble des dispositifs de financement de la Formation Professionnelle Continue :

Financement entreprise / association : Plan de Formation, Période de professionnalisation, Droit Individuel à la Formation (DIF)

Prise en charge par un organisme : Congé individuel de Formation par un OPACIF, financements spécifiques dans le cadre de l'ARE (Allocation Retour à l'Emploi), participations de certaines caisses de retraites ou mutuelles

Dispositifs de financement spécifiques associés à certains contrats aidés (contrat tremplin, CAE...)

Financement individuel partiel ou total.

Contacts

Si votre **formation est prise en charge par un organisme** et donc réalisée dans le cadre de la Formation Continue il est **impératif** de prendre contact avec le SUFCOB (Service Universitaire de Formation Continue de Bourgogne) :

Mme SON Julie : 03.80.39.91.19, mail : julie.son@u-bourgogne.fr

Pour recevoir des informations complémentaires sur cette formation, veuillez contacter le responsable pédagogique du D.U :

M. François OUSSET : 03.80.39.67.47 et 06 62 03 01 13, mail : francoisousset@gmail.com